



Le 20 août 2020

Chers Premier Ministre, et Ministres de la Santé, la Sécurité Publique et de la Protection civile et de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté :

Je m'appelle Dr. David Edward-Ooi Poon, je suis un citoyen Canadien et le fondateur du Groupe de défense pour le regroupement familial aux frontières canadiennes (Advocacy for Family Reunification at the Canadian Border). La pétition officielle de la chambre des communes que j'ai commencé, e-2657, a été signée par plus de 5300 Canadiens électeurs et résidents sur une période d'un mois.

Nous ne cherchons pas à ouvrir les frontières, seulement à être ensemble.

Les députés non-partisans soussignés soutiennent gracieusement les mesures suivants :

1. L'élargissement de la définition de l'expression « famille immédiate » selon les décrets 2020-0549 et 2020-0538, pour inclure les enfants adultes de citoyens et résidents canadiens et les partenaires étrangers en relation sérieuse avec un citoyen ou résident canadien. Nous ne demandons pas de changer les définitions de famille immédiate de l'IRCC.
2. Une approche unifiée pour que les exemptions de regroupement familial soient appliquées également et d'une manière cohérente par tous les agents de L'Agence des services frontaliers du Canada.
3. Une étude de faisabilité qui examine les alternatives pour la quarantaine de 14 jours pour les étrangers, y compris mais ne se limitant pas à des tests réguliers ou des bulles familiales.

Protéger la santé des Canadiens durant cette pandémie sans précédent est essentielle. Par conséquent, les soussignés veulent assurer que seule une approche sécuritaire, cohérente et compatissante doit être prise pour le regroupement familial.

Selon le climat politique et l'incertitude, nous demandons une qu'une décision ainsi qu'une justification derrière cette décision soit donnée avant le 23 septembre 2020.

Dr. David Edward-Ooi Poon et soussignés.
www.facesofadvocacy.com